



MINISTÈRE DE LA RÉFORME DE L'ÉTAT,
DE LA DÉCENTRALISATION ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

FAITS ET
CHIFFRES

Fonction publique

Chiffres-clés 2012



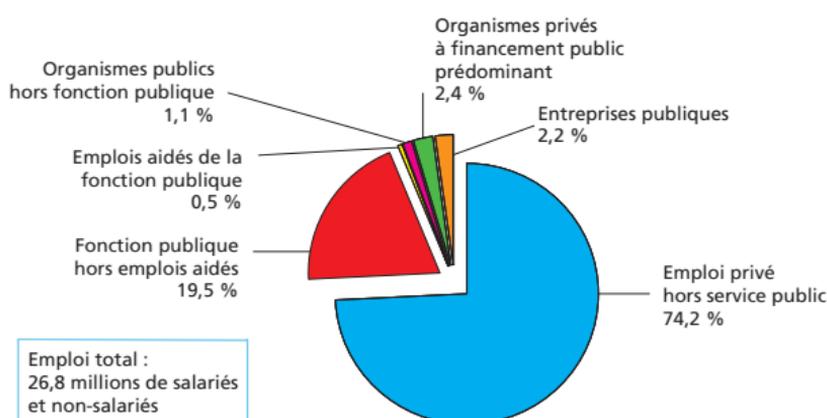
RAPPORT ANNUEL

L'essentiel des chiffres-clés de la fonction publique

- 5,2 millions de personnes travaillent dans les trois fonctions publiques, soit 19,5 % de l'emploi total (salarié et non salarié) en France (Métropole + DOM), au 31 décembre 2010.
- 2,307 millions d'agents travaillent dans la fonction publique de l'État (FPE, dont 1,888 millions dans les ministères, et 420 000 dans les ÉPA nationaux), soit 44,1 % de l'emploi public.
- 1,811 million d'agents travaillent dans la fonction publique territoriale (FPT), soit 34,6 % de l'emploi public : les 3/4 dans les régions, départements et communes, et 1/4 dans les ÉPA locaux.
- 1,110 million d'agents travaillent dans la fonction publique hospitalière (FPH), soit 21,2 % de l'emploi public : 90 % dans les hôpitaux, 7 % dans les maisons de retraite et 3 % dans les « autres établissements médico-sociaux ».
- Les trois fonctions publiques emploient 3,8 millions de titulaires, 898 000 non-titulaires (hors 143 000 emplois aidés), 40 000 ouvriers d'État, 48 000 assistantes maternelles, 105 000 médecins et 322 000 militaires.
- Depuis 2007, les effectifs des trois fonctions publiques sont quasi-stables. Ils sont stables entre 2009 et 2010 (-0,1 %). Les évolutions sont contrastées selon le versant de la fonction publique : -1,0 % dans la FPE, +0,2 % dans la FPT et +1,3 % dans la FPH.
- Parmi les agents des trois fonctions publiques, 29 % des agents sont en catégorie A, 23 % en B, 47 % en C et 2 % ont une catégorie indéterminée. Dans la FPE, 5 % des agents relèvent de la catégorie A+.
- Age moyen : 3 FP : 42 ans, FPE : 41 ans, FPT : 44 ans, FPH : 41 ans.
- Part des 50 ans et plus : 3 FP : 29,0 %, FPE : 27,2 % ; FPT : 32,6 % ; FPH 27,1 %.
- Le taux d'administration des trois fonctions publiques est de 70 agents civils pour 1 000 habitants (Métropole + DOM).
- Les trois fonctions publiques comptent 60 % de femmes, la FPE 52 % (y compris militaires), la FPT 61 % et la FPH 77 % (contre 44 % dans le secteur privé).
- Dans l'ensemble 3 FP, 22 % des femmes titulaires sont à temps partiel, contre 5 % des hommes.
- 25 % des emplois de direction de la FPE (hors EPA) sont occupés par des femmes en 2010, 34 % dans la FPT et 45 % dans la FPH.
- 51 % des cadres et professions intellectuelles (PCS-Insee) des trois fonctions publiques sont des femmes.
- En France (Métropole + DOM), 25 % des agents civils de la FPE travaillent en Île-de-France, où vit 18 % de la population.
- 30 317 personnes ont été recrutées par concours externe et assimilé dans la FPE en 2010, dont 87 % ont réussi le concours externe.
- Dans la FPE, 49 % des personnes recrutées en catégorie A ont bac+4 et plus (niveau requis : bac+3). 55 % des personnes recrutées en catégorie B dans la FPE ont bac+3 et plus (niveau requis : bac). 12,6 % des personnes recrutées en catégorie C dans la FPE ont bac+4 ou plus (niveau requis : BEPC).
- Les lauréats des concours internes et assimilés dans la FPE représentent 13 798 personnes en 2010.
- Les lauréats des concours externes et internes dans la fonction publique territoriale (y compris Ville de Paris et Centre d'action sociale de la ville de Paris) représentent 44 805 personnes en 2010.
- 59 081 nouvelles pensions de retraite ont été attribuées en 2011 à des titulaires de la FPE, 13 503 à des militaires, 2 547 à des ouvriers d'État, 34 751 à des titulaires de la FPT et 31 432 à des titulaires de la FPH (hors médecins hospitaliers).
- L'âge moyen des nouveaux pensionnés de la FPE est de 58,7 ans en 2011, 58,6 ans pour la FPT et 55 ans pour la FPH.
- Au 31 décembre 2011, les 2,6 millions de pensionnés des trois fonctions publiques ont touché une pension moyenne de 1 724 euros par mois.
- En 2010, les agents de la FPE ont perçu un salaire net mensuel de 2 459 euros, les agents de la FPT de 1 800 euros et ceux de la FPH de 2 205 euros.
- Dans la FPE, entre 2009 et 2010, le salaire moyen par tête (SMPT) a crû de 2,3 % en euros courants, (soit + 0,8 % en euros constants), tandis que la rémunération moyenne nette des personnes en place deux années de suite (RMPP) a progressé de 1,7 % en euros constants. Dans la FPT, le SMPT a crû de 1,3 % en euros courants (soit une baisse de 0,2 % en euros constants) et la RMPP a progressé de 1,0 % en euros constants. Dans les établissements publics de santé, le SMPT a crû de 0,9 % en euros courants (soit une baisse de 0,6 % en euros constants) et la RMPP a progressé de 0,8 % en euros constants.
- Entre 2009 et 2010, 0,2 % des titulaires civils sont passés d'un versant de la fonction publique à un autre. 4,6 % des titulaires civils de la FPE ont connu un changement de département (mobilité géographique) et 1,7 % ont changé de catégorie socioprofessionnelle (mobilité catégorielle). 13,2 % n'exercent pas leur activité dans leur administration d'origine fin 2010 (mobilité statutaire). 0,2 % a connu un changement de ministère (mobilité structurelle) entre 2009 et 2010.
- En 2010, 3,7 milliards d'euros ont été dépensés par les ministères pour la formation des agents (dont 2,1 milliards d'euros à l'Éducation nationale), soit 6,3 % de la masse salariale.

Emploi dans les trois versants de la fonction publique

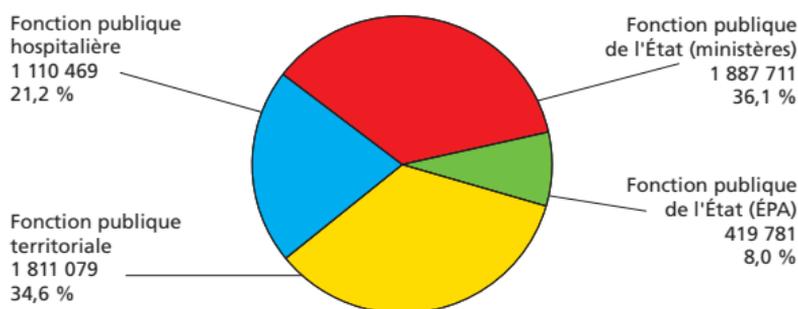
1 L'emploi public dans l'emploi total en 2010



Sources : SIASP, DADS, Recme, Insee ; enquête SAE, Drees. Traitement DGAFP, département des études et des statistiques (DES).

Champ : France entière = Métropole + DOM (hors COM et étranger).

2 Répartition des effectifs entre les trois versants de la fonction publique en 2010



Source : SIASP, Insee. Traitement DGAFP-DES.

Champ : emplois principaux, tous statuts. Hors bénéficiaires d'emploi aidés. France entière = Métropole + DOM (hors COM et étranger).

FPH : y compris internes et résidents, non-titulaires sur crédits de remplacement. Non compris les médecins libéraux.

3 Effectifs physiques des trois fonctions publiques en 2010 et équivalents temps plein (ETP)

(en millions)

	Ministères et collectivités territoriales		Épa à recrutement de droit public		Total	
	Effectifs	ETP	Effectifs	ETP	Effectifs	ETP
FPE	1,888	1,819	0,420	0,371	2,307	2,190
dont civils	1,567	1,503	0,418	0,370	1,985	1,873
dont militaires	0,321	0,316	0,001	0,001	0,322	0,317
FPT	1,377	1,247	0,434	0,388	1,811	1,635
FPH			1,110	1,029	1,110	1,029
Trois fonctions publiques	3,265	3,067	1,964	1,787	5,229	4,854

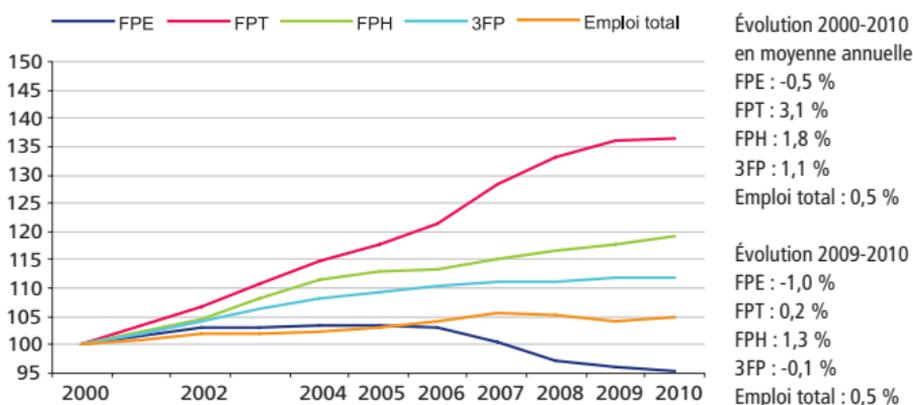
Sources : FGE, SIASP, Insee. Traitement DGAFP-DES.

Champ : emplois principaux, tous statuts. Hors bénéficiaires d'emplois aidés, au 31/12/2010.

Emploi dans les trois versants de la fonction publique

4 Évolution des effectifs des trois fonctions publiques depuis 2000

(base 100 en 2000)

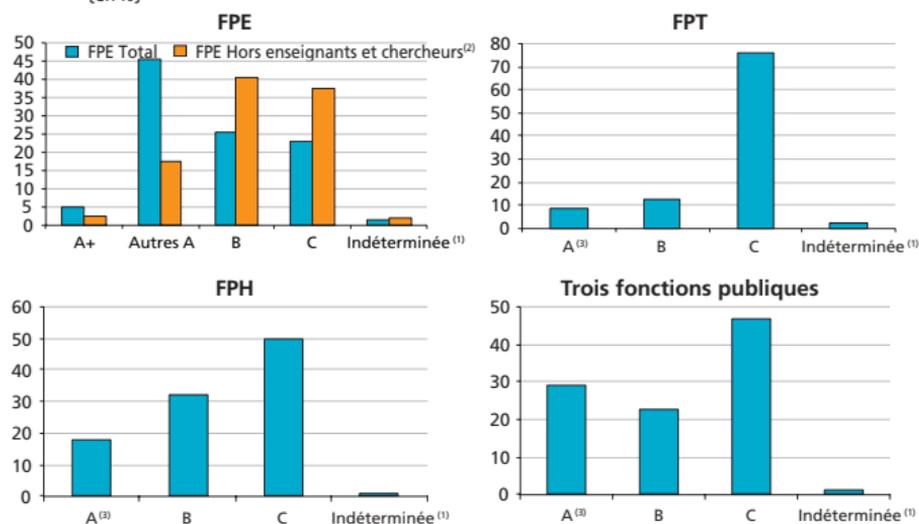


Sources : FGE, Colter, DADS, SIASP, Insee. Enquête SAE, Drees. Traitement DGAFP-DES.

Champ 3FP : emplois principaux, tous statuts. Hors bénéficiaires d'emplois aidés. France entière = Métropole + DOM (hors COM et étranger). Champ emploi total : salariés et non-salariés des secteurs public et privé.

5 Répartition par catégorie hiérarchique dans les trois fonctions publiques en 2010

(en %)



Source : SIASP, Insee. Traitement DGAFP-DES.

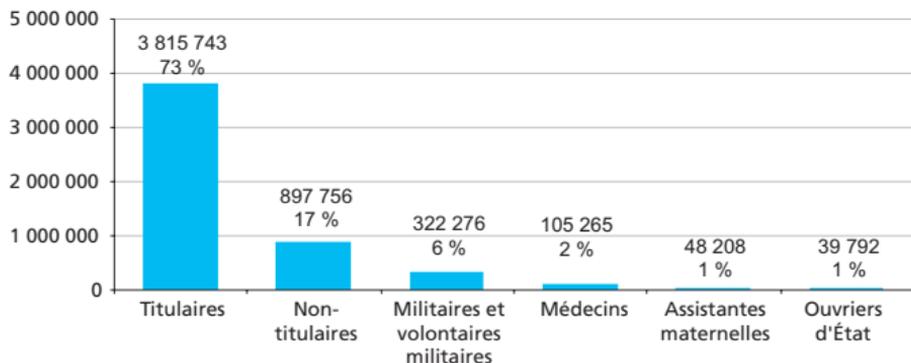
Champ : emplois principaux, tous statuts. Hors bénéficiaires d'emploi aidés. France entière = Métropole + DOM (hors COM et étranger).

(1) La qualité de la catégorie hiérarchique doit faire l'objet d'améliorations, en particulier pour les non-titulaires.

(2) Enseignants et chercheurs : professeurs de l'enseignement supérieur, chercheurs, professeurs agrégés, certifiés et assimilés, enseignants (sans autre indication (SAI)), enseignants en coopération, chercheurs, professeurs des collèges et maîtres auxiliaires, instituteurs et assimilés.

(3) comprend les emplois d'encadrement et de direction.

6 Répartition des effectifs des trois fonctions publiques par statut en 2010



Source : SIASP, Insee. Traitement DGAFP-DES.

Champ : emplois principaux, tous statuts. Hors bénéficiaires d'emploi aidés. France entière = Métropole + DOM (hors COM et étranger).

Effectifs comptés en personnes physiques.

Emploi dans les trois versants de la fonction publique

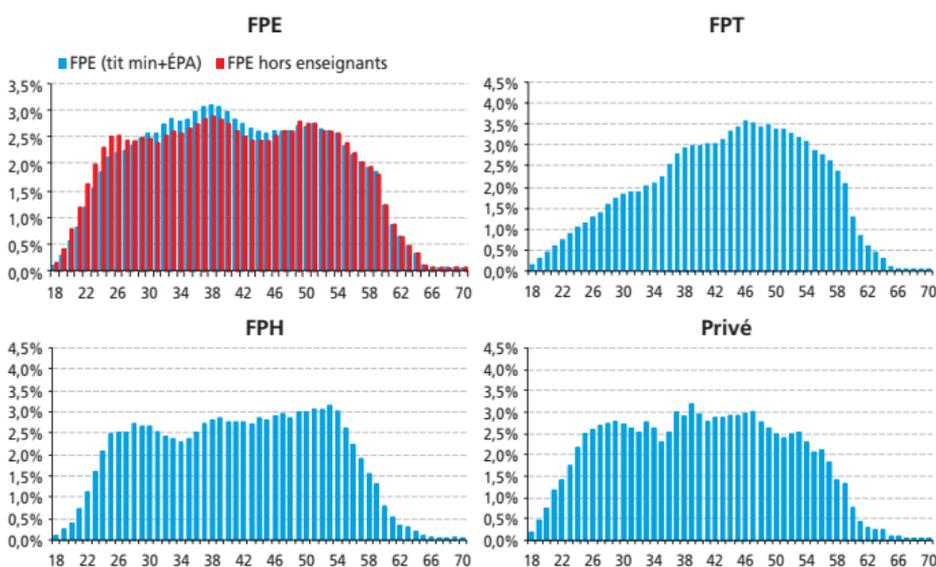
7 Évolution des effectifs de non-titulaires dans les trois fonctions publiques de 2000 à 2010

	2000		2010		Évolution 2000-2010		Évolution 2009-2010		
	Non-titulaires	Part de non-titulaires (en %)	Non-titulaires	Part de non-titulaires (en %)	En effectifs	En %	En moyenne annuelle (en %)	En effectifs	En %
FPE (y compris ÉPA)	295 806	12,2	363 467	15,8	67 661	22,9	2,1	4 093	1,1
FPT (y compris ÉPA)	272 847	20,5	350 627	19,4	77 780	28,5	2,5	-5 466	-1,5
FPH	124 499	13,4	183 662	16,5	59 163	47,5	4,0	6 400	3,6
3FP	693 152	14,8	897 756	17,2	145 441	21,0	2,6	5 027	0,6

Sources : FGE, Colter, DADS, SIASP, Insee ; enquête SAE, Drees. Traitement DGAFP-DES.

Champ : emplois principaux, non-titulaires. Hors bénéficiaires d'emploi aidés. France entière = Métropole + DOM (hors COM et étranger).

8 Pyramides des âges des trois fonctions publiques et du secteur privé au 31 décembre 2010



Sources : SIASP, enquête Emploi, Insee. Traitement DGAFP-DES.

Champ :

3FP : emplois principaux, tous statuts. Hors bénéficiaires d'emploi aidés. France entière = Métropole + DOM (hors COM et étranger).

Privé : salariés des entreprises privées au 4ème trimestre 2009, hors apprentis, intérimaires, stagiaires et emplois aidés.

9 Indicateurs démographiques des trois fonctions publiques au 31 décembre 2010

	Âge moyen		Part des moins de 30 ans (en %)		Part des 50 ans et plus (en %)		Part des 55 ans et plus (en %)	
	2000	2010	2000	2010	2000	2010	2000	2010
FPE	42,6	43,4	11,8	9,4	27,6	32,0	9,6	16,5
FPT	42,9	44,5	8,7	6,8	24,1	33,8	9,9	16,3
FPH	41,7	42,2	10,2	12,7	18,3	28,0	5,5	10,8

Sources : SIASP, Insee. Traitement DGAFP-DES.

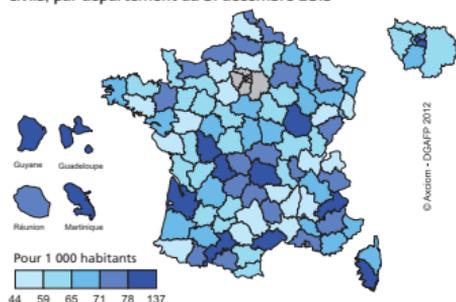
Champ : emplois principaux, tous statuts. Hors bénéficiaires d'emplois aidés.

France entière = Métropole + DOM (hors COM et étranger).

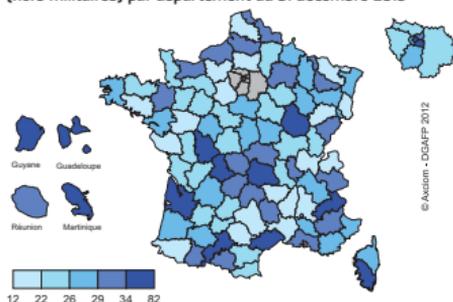
Emploi dans les trois versants de la fonction publique

10 Taux d'administration (agents civils) en 2010

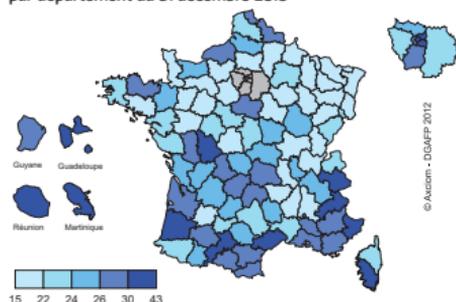
Taux d'administration des trois fonctions publiques, agents civils, par département au 31 décembre 2010



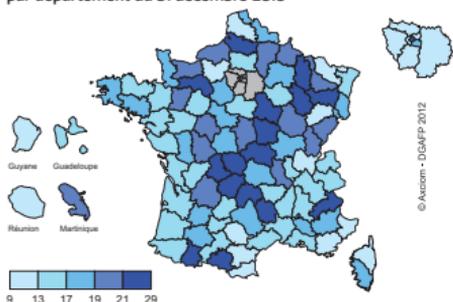
Taux d'administration de la fonction publique de l'État (hors militaires) par département au 31 décembre 2010



Taux d'administration de la fonction publique territoriale par département au 31 décembre 2010

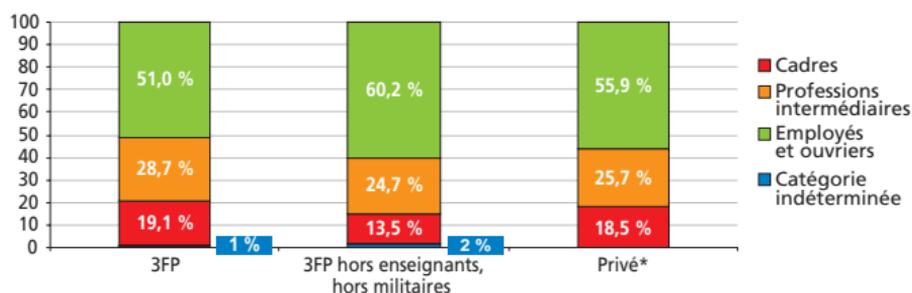


Taux d'administration de la fonction publique hospitalière par département au 31 décembre 2010



Source : SIASP, Insee. Traitement DGAFP-DES.

11 Répartition des salariés du public et du privé selon la catégorie socioprofessionnelle (PCS-Insee) en 2010 (en %)



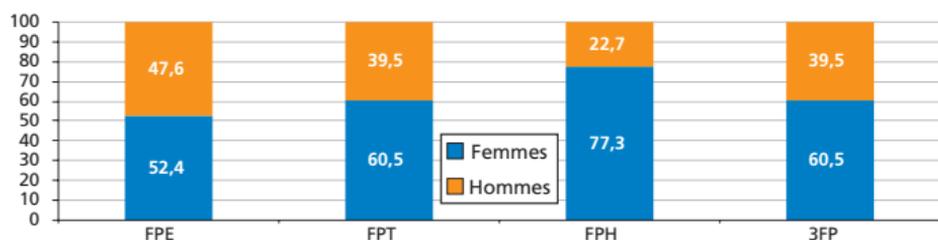
Sources : 3FP : SIASP, Insee. Privé : enquête Emploi 2010, Insee. Traitement DGAFP-DES.

Champ 3FP : emplois principaux, tous statuts. Hors bénéficiaires d'emplois aidés. France entière = Métropole + DOM (hors COM et étranger). Champ emploi total : salariés et non-salariés des secteurs public et privé. France métropolitaine.

* Dans le privé, la catégorie la moins qualifiée (« employés et ouvriers ») est composée à parts égales d'employés et d'ouvriers.

Parité et diversités dans les trois fonctions publiques

12 Part des femmes dans chacune des trois fonctions publiques en 2010 (en %)



Source : SIASP, Insee. Traitement DGAFP-DES.

Champ : emplois principaux, tous statuts. Hors bénéficiaires d'emploi aidés. France entière = Métropole + DOM (hors COM et étranger).

Parité et diversités dans les trois fonctions publiques

13 Effectifs d'agents titulaires à temps partiel dans les trois versants de la fonction publique et part des femmes à temps partiel en 2010

		Ensemble des agents à temps partiel	Femmes à temps partiel	Part des agents à temps partiel (en %)	Part des femmes à temps partiel (en %)	Part des hommes à temps partiel (en %)
FPE	Catégorie A	99 705	86 885	9,9	14,1	3,3
	Catégorie B	39 564	34 905	12,9	24,0	2,9
	Catégorie C	49 968	45 182	18,8	26,1	5,1
	Catégorie indéterminée	981	788	13,5	17,8	6,7
	Total	190 218	167 760	12,0	17,9	3,5
FPT	Catégorie A	20 354	17 283	17,0	23,3	6,7
	Catégorie B	41 495	35 351	22,7	29,1	10,0
	Catégorie C	181 539	152 551	16,6	24,9	6,0
	Catégorie indéterminée	5 272	4 459	41,2	58,9	15,6
	Total	248 660	209 644	17,6	25,7	6,5
FPH	Catégorie A	14 145	13 453	18,4	21,8	4,5
	Catégorie B	80 354	77 261	25,8	28,9	6,9
	Catégorie C	76 488	72 108	17,7	21,6	4,4
	Catégorie indéterminée	136	127	16,6	20,5	4,5
	Total	171 123	162 949	20,8	24,6	5,1
3FP	Catégorie A	134 204	117 621	11,2	15,6	3,7
	Catégorie B	161 413	147 517	20,1	27,6	5,2
	Catégorie C	307 995	269 841	17,2	24,1	5,6
	Catégorie indéterminée	6 389	5 374	30,6	42,6	12,3
	Total	610 001	540 353	16,0	22,4	5,0

Source : SIASP, Insee. Traitement DGAFP-DES.

Champ : emplois principaux, titulaires. France entière = Métropole + DOM (hors COM et étranger).

14 Effectif et part des femmes dans les emplois de direction des trois fonctions publiques en 2010

	Effectif total	Part des femmes (en %)
Corps et emplois d'encadrement et de direction de la fonction publique de l'État ⁽¹⁾	9 636	25,2
Emplois d'encadrement supérieur et de direction de la fonction publique territoriale ⁽²⁾	5 970	33,6
Emplois de direction de la fonction publique hospitalière ⁽³⁾	4 613	45,0

Source : SIASP, Insee. Traitement DGAFP-DES.

Champ FPE : emplois principaux, titulaires des ministères. Métropole, DOM, COM et étranger.

Champ FPT et FPH : emplois principaux, tous statuts. Métropole, DOM, Saint-Martin et Saint-Barthélemy.

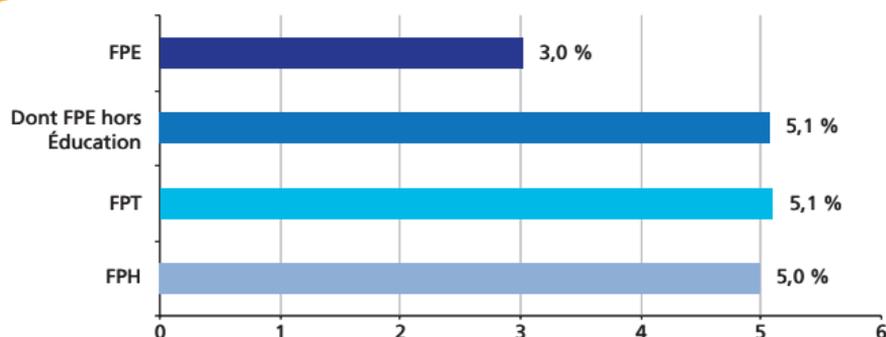
Note : Les titulaires A+ d'un corps donné détachés sur un emploi fonctionnel apparaissent ici dans l'emploi de détachement et non pas dans le corps d'origine.

(1) Comprend les corps et emplois à la décision du gouvernement : décret de 1985 et assimilés et les autres corps et emplois d'encadrement et de direction (cadres dirigeants relevant du décret de 1955, cadres dirigeants d'administration centrale et des services déconcentrés etc...).

(2) Comprend les emplois de directeur général des services ou directeur, de directeur adjoint général des services ou directeur adjoint, de directeur général des services techniques et de directeur des services techniques.

(3) Comprend les emplois de directeur d'hôpital (DH) et de directeur d'établissement sanitaire, social et médico-social (D3S).

15 Taux légal d'emploi en faveur des travailleurs handicapés dans les trois fonctions publiques en 2010

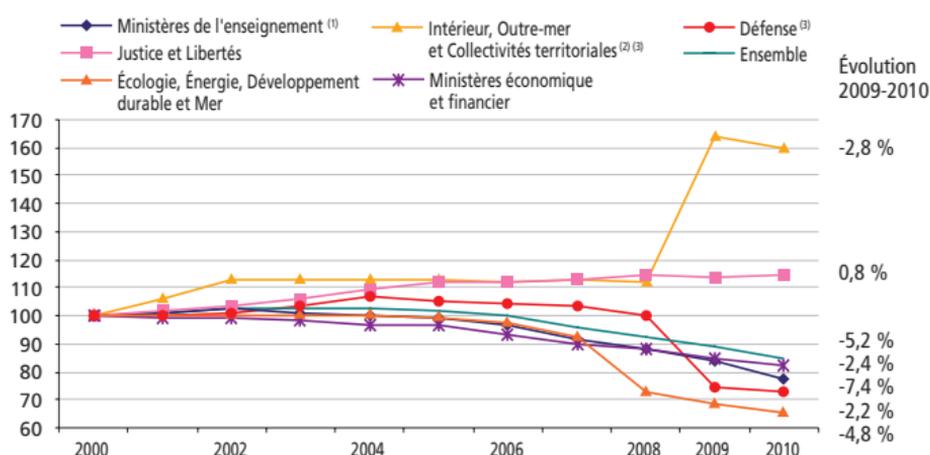


Source : FIPHP.

Emploi dans les ministères

16 Évolution des effectifs des principaux ministères entre 2000 et 2010

(base 100 en 2000)



Sources : FGE, SIASP, Insee. Traitement DGAFP-DES.

Champ : emplois principaux, tous statuts. Hors bénéficiaires d'emploi aidés. France entière = Métropole + DOM (hors COM et étranger).

(1) Dans le cadre de la loi LRU de 2007, les universités qui accèdent à l'autonomie rémunèrent directement des personnels qui étaient payés par les ministères (maître de conférences, attachés de recherche, etc.). Au 1^{er} janvier 2010, 51 des 83 universités étaient autonomes.

(2) Les adjoints de sécurité (Police nationale) sont intégrés à partir de 2002.

(3) Les effectifs du programme 152 Gendarmerie nationale ont été transférés du ministère de la Défense vers le ministère de l'Intérieur, de l'Outre-mer et des Collectivités territoriales au cours de l'année 2009.

17 Effectifs physiques des ministères en 2010

Ministères	Total
Affaires étrangères et européennes	3 644
Agriculture et Pêche	31 213
<i>Dont enseignants</i>	8 189
Ministères économique et financier	161 837
Budget, Comptes publics et Fonction publique	147 697
Économie, Industrie et emploi	14 140
Culture et communication	11 386
Défense	292 651
<i>Dont militaires</i>	220 034
Écologie, Énergie, Développement durable et Aménagement du territoire	74 723
Ministères de l'enseignement	916 909
<i>Dont enseignants</i>	758 845
Éducation nationale	864 095
<i>Dont enseignants</i>	731 828
Enseignement supérieur et Recherche	52 814
<i>Dont enseignants</i>	27 017
Immigration, Intégration, Identité nationale et Codéveloppement	600
Intérieur, Outre-mer et Collectivités territoriales	284 915
Outre-mer	680
Police	141 126
Autre	143 109
Justice	75 535
<i>Dont magistrats</i>	7 565
Ministères sociaux	24 388
Santé, Jeunesse, Sports et Vie associative	6 397
Travail, Relations sociales, Famille et Solidarité	17 991
Services du Premier ministre	9 910
Total hors enseignants	1 115 675
Total	1 887 711

Source : SIASP, Insee. Traitement DGAFP-DES.

Champ : emplois principaux, tous statuts. Hors bénéficiaires d'emploi aidés. France entière = Métropole + DOM (hors COM et étranger).

Enseignants : y compris élèves-enseignants ; hors chercheurs, directeurs d'établissement, inspecteurs, personnels d'orientation et de surveillance.

Emploi dans les ministères

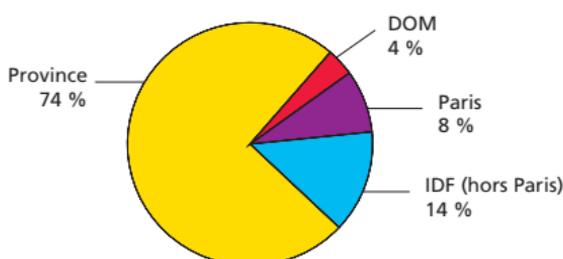
18 Part des moins de 30 ans et des 50 ans et plus dans les ministères en 2010

	Part des moins de 30 ans (en %)			Part des 50 ans et plus (en %)		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Titulaires	8,2	10,3	9,5	32,7	31,4	31,9
Non-titulaires	35,7	27,6	31,0	25,6	21,5	23,2
Ouvriers d'État	3,4	1,9	3,2	46,5	54,6	47,6
Total agents civils	9,9	11,5	10,8	32,9	30,9	31,7
Militaires, yc volontaires militaires	37,9	51,3	39,9	8,0	2,6	7,2
Total ministères	18,3	13,4	15,8	25,4	29,5	27,5

Sources : SIASP, Insee. Traitement DGAFP-DES.

Champ : emplois principaux, tous statuts. Hors bénéficiaires d'emploi aidés. France entière = Métropole + DOM (hors COM et étranger).

19 Répartition géographique des agents civils des ministères en 2010

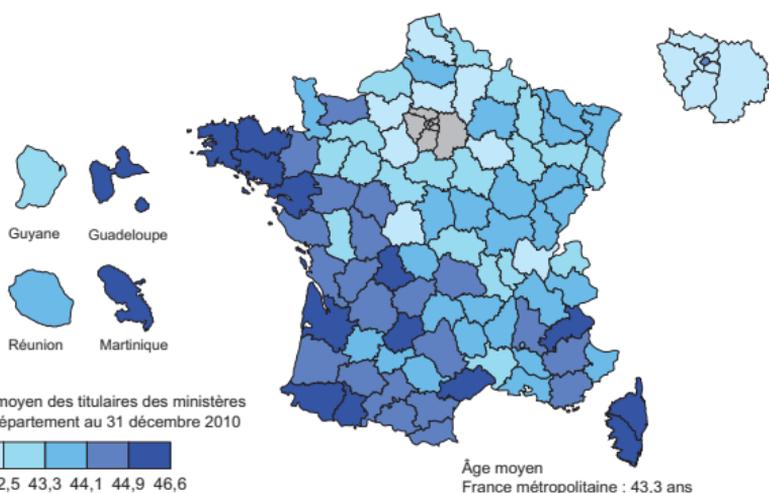


Source : SIASP, Insee. Traitement DGAFP-DES.

Champ : emplois principaux, titulaires des ministères. Hors bénéficiaires d'emploi aidés.

France entière = Métropole + DOM (hors COM et étranger).

20 Âge moyen des agents civils des ministères par département au 31 décembre 2010



Source : SIASP, Insee. Traitement DGAFP-DES.

21 Répartition des agents des ministères selon la catégorie socioprofessionnelle (PCS Insee) et le sexe en 2010

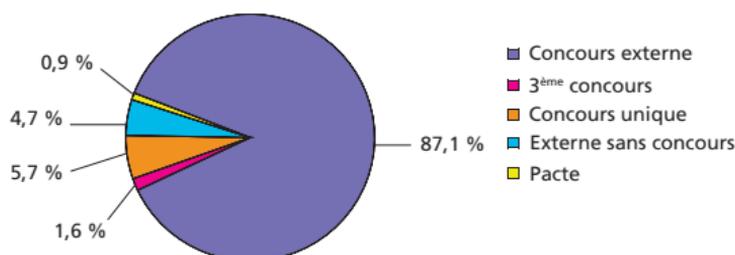
	Effectifs physiques	Répartition (en %)	Part de femmes (en %)
Cadres et professions intellectuelles supérieures	565 152	29,9	51,9
Professions Intermédiaires	699 585	37,1	63,6
Employés, ouvriers	616 653	32,7	37,5
Indéterminée	6 321	0,3	64,1
Total	1 887 711	100,0	51,6

Source : SIASP, Insee. Traitement DGAFP-DES.

Champ : ministères. Emplois principaux, tous statuts. Hors bénéficiaires d'emploi aidés. France entière = Métropole + DOM (hors COM et étranger).

Recrutements

22 Part des recrutés par voie externe dans la fonction publique de l'État par type de concours en 2010



Nombre total de recrutés : 29 678

Source : enquêtes annuelles Bilan des recrutements dans la fonction publique de l'État, DGAFP-DES.

23 Concours externes 2010 dans la fonction publique de l'État dont le nombre de candidats admis sur liste principale est supérieur à 200

	Présents	Admis	Taux de sélectivité
Catégorie A	115 404	17 661	6,5
Catégorie B	37 057	1 852	20,0
Catégorie C	89 559	4 932	18,2
Total	242 020	24 445	9,9

Source : enquêtes annuelles Bilan des recrutements dans la fonction publique de l'État, DGAFP-DES

24 445 candidats ont été admis en 2010 aux concours dont le nombre de candidats admis sur liste principale est supérieur à 200 (dont concours de professeurs des écoles et professeurs certifiés). Sur un total de 566 concours externes et assimilés, 29 678 personnes ont été recrutées en 2010. Le taux de sélectivité se calcule en rapportant les présents aux admis.

24 Recrutement (externe et interne) dans la fonction publique territoriale⁽¹⁾ (y compris la Ville de Paris et le Centre d'action sociale de la Ville de Paris) par catégorie hiérarchique en 2010

	Postes offerts	Inscrits	Présents	Admis
Catégorie A+ ⁽²⁾	157	4 190	1 928	144
Catégorie A	4 756	51 648	33 438	4 146
Catégorie B	5 363	43 477	26 368	4 839
Catégorie C	13 980	109 082	74 049	35 676
Total	24 256	208 397	135 783	44 805

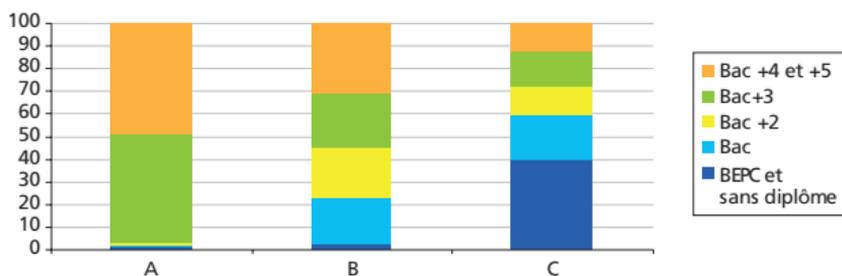
Sources : Centre Interdépartemental de Gestion de la Grande couronne de la région Ile-de-France (CIG-Versailles) de la fonction publique territoriale ; CNFPT ; Ville de Paris.

(1) Recrutements externes (avec et sans concours), 3^{ème} voie et concours interne.

(2) Catégorie A+ : administrateur territorial, conservateur du patrimoine, ingénieur en chef territorial, conservateur territorial du patrimoine.

25 Niveau de diplôme des candidats effectivement recrutés dans la fonction publique de l'État par catégorie en 2010

(en %)



Source : enquêtes annuelles Bilan des recrutements dans la fonction publique de l'État, DGAFP-DES.

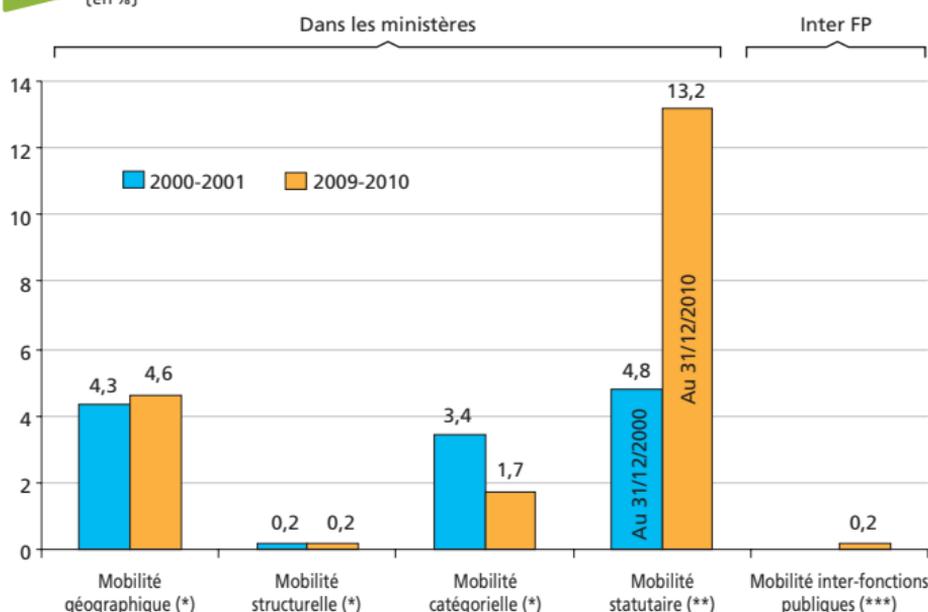
Recrutements externes avec et sans concours, concours unique, 3^{ème} concours, Pacte.

Le niveau théorique requis est : pour les A, bac+3 et plus ; pour les B, bac et bac+2, pour les C, BEPC ou sans diplôme.

Parcours professionnels et mobilités

26 Principaux indicateurs de mobilité

(en %)



Source : (*)(***) FGE jusqu'en 2009 et SIASP à partir de l'exercice 2009-2010, Insee. (**) Enquête annuelle Transparence de l'emploi et mobilité statutaire. Traitement DGAFP-DES.

Champ : (*) agents titulaires civils des ministères présents au cours de deux années consécutives hors ministère de la Défense. (**) Titulaires civils des ministères au 31 décembre. (***) agents titulaires civils des trois versants de la fonction publique présents en 2009 et en 2010 hors ministère de la Défense.

Note de lecture : entre 2009 et 2010, 4,6 % des agents titulaires civils des ministères ont connu une mobilité géographique. 1,7 % ont changé de catégorie socioprofessionnelle et 0,2 % ont changé de ministère. 0,2 % de l'ensemble des titulaires civils de la fonction publique présents en 2009 et en 2010 sont passés d'un versant de la fonction publique à un autre. 13,2 % des titulaires civils des ministères sont en mobilité statutaire au 31 décembre 2010 (y compris la Position Normale d'Activité (PNA) instaurée par le décret n°2008-370 du 18 avril 2008, et mise en œuvre par la circulaire n°2179 du 28 janvier 2009).

Mobilité géographique (au sens de la FPE) : changement de Zéat (zone d'études et d'aménagement du territoire) ou de département de fonction à l'intérieur d'une même Zéat.

Mobilité structurelle (au sens de la FPE) : changement de ministère.

Mobilité catégorielle (au sens de la FPE) : changement de professions et catégories socio-professionnelle (PCS - Insee). **Mobilité inter-fonctions publiques** : changement d'employeur entre versants de la fonction publique (FPE, FPT ou FPH).

Mobilité statutaire : prévue par le statut général de la fonction publique et recouvre plusieurs cas (détachement, mise à disposition, position hors cadre et disponibilité).

Mobilité inter FP : changement d'employeur vers un employeur relevant d'un versant différent de la FP.

27 Agents recrutés par voie interne dans la FPE en 2010

	Niveau A	Niveau B	Niveau C	Total
Origine FPE				
Titulaires Catégorie A	3 273	16	0	3 289
Titulaires Catégorie B	1 833	2 372	0	4 205
Titulaire Catégorie C	78	976	375	1 429
Sous-total titulaires	5 184	3 364	375	8 923
Agents contractuels	1 054	103	173	1 330
Sous-total FPE	6 238	3 467	548	10 253
Origine FPT tous statuts	36	11	31	78
Origine FPH tous statuts	17	0	6	23
Catégorie indéterminée	567	2 066	811	3 444
Total général	6 858	5 544	1 396	13 798
Dont ressortissants de l'Union européenne	90	14	0	104

Source : enquêtes annuelles Bilan des recrutements dans la fonction publique de l'État, DGAFP-DES.

Formation

28 Dépenses de formation dans les ministères en 2010

	Dépenses (en euros)	Part de la masse salariale (en %)
Formation statutaire	1 615 888 206	2,7
Formation professionnelle	2 121 516 438	3,6
Formation totale	3 737 404 644	6,3

Source : enquêtes annuelles Formation, DGAFP-DES.

29 Nombre de jours de formation rapporté aux effectifs de la fonction publique de l'État en fonction par catégorie et sexe en 2010

	Formation statutaire			Formation professionnelle			Total général		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Tous ministères									
Catégorie A	5,4	6,3	6,0	3,6	4,3	4,0	9,0	10,6	10,0
Catégorie B	4,4	2,6	3,5	4,0	4,0	4,0	8,4	6,6	7,5
Catégorie C et ouvriers d'État	3,0	0,6	1,6	2,0	2,4	2,2	5,0	3,0	3,8
Ensemble	4,7	4,5	4,6	3,3	3,9	3,6	8,0	8,4	8,2

Source : enquêtes annuelles Formation, DGAFP-DES.

En 2009, pour la FPT : 2,5 jours de formation professionnelle en moyenne.
A : 3,7 jours ; B : 3,5 jours ; C : 2,1 jours.

Élections professionnelles

30 Résultats des élections professionnelles aux comités techniques dans les trois fonctions publiques

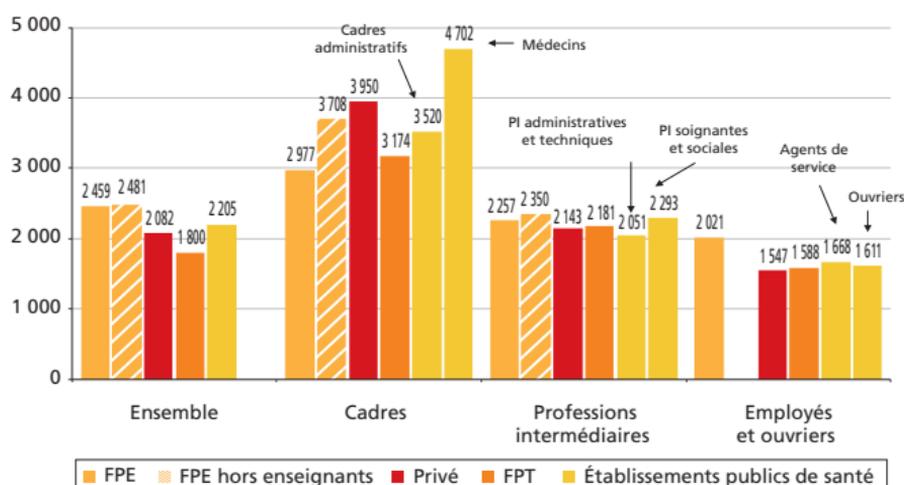
	Fonction publique de l'État	Fonction publique territoriale ⁽¹⁾	Fonction publique hospitalière	Ensemble des trois fonctions publiques
	2010-2011	2008	2011	
Taux de participation électorale (en %)	53,0 %	59,1 %	51,0 %	54,6 %
Par fédération syndicale (en %)				
CFDT	14,55 %	21,90 %	24,39 %	19,10 %
CFTC	3,87 %	4,71 %	2,91 %	3,99 %
CGC	5,21 %	1,25 %	0,42 %	2,86 %
CGT	15,82 %	32,97 %	33,61 %	25,44 %
FA-FPT	0,00 %	6,85 %	0,00 %	2,50 %
FGAF	1,47 %	0,00 %	0,44 %	0,74 %
FO	16,61 %	17,43 %	22,78 %	18,08 %
FSU	15,84 %	3,14 %	0,00 %	8,21 %
Solidaires	8,62 %	2,92 %	8,86 %	6,59 %
UNSA	13,98 %	6,25 %	4,27 %	9,32 %
Non affiliés	4,03 %	2,58 %	2,33 %	3,18 %

Sources : DGCL ; DGOS ; DGAFP. Traitement DGAFP-DES.

(1) Pour la FPT, le syndicat autonome SA-FPT (7 441 voix), a été associé aux « Divers » dans ce classement.

Rémunérations

31 Salaires nets mensuels moyens (*) par catégorie socioprofessionnelle (PCS Insee) dans les trois versants de la fonction publique et dans le secteur privé en 2010 (en euros)



Sources : DADS, SIASP, Insee. Traitement Insee, Drees et DGAFP-DES.

Champ pour la fonction publique de l'État : France entière. Agents civils des ministères de l'État, titulaires et non-titulaires. Sont inclus les enseignants des établissements d'enseignement privé sous contrat.

Champ pour la fonction publique territoriale : France entière. Salariés des collectivités territoriales.

Champ pour les établissements publics de santé : France entière. Salariés ayant exercé dans un établissement public ayant une activité économique principale hospitalière (APET 8610Z ou catégorie juridique 7364), hors apprentis et stagiaires.

Champ pour le privé : France entière. Salariés du secteur privé et semi-public hors secteur agricole et services à la personne.

(*) Exprimés en équivalent temps plein annualisé.

32 Dernières évolutions des rémunérations dans les trois versants de la fonction publique

	En euros courants	En euros constants ⁽¹⁾
FPE		
évolution SMPT net (2010/2009)	2,3 %	0,8 %
évolution RMPP nette (2010/2009)	3,2 %	1,7 %
FPT		
évolution SMPT net (2010/2009)	1,3 %	-0,2 %
évolution RMPP nette (2010/2009)	2,5 %	1,0 %
Établissements publics de santé		
évolution SMPT net (2010/2009)	0,9 %	-0,6 %
évolution RMPP nette (2010/2009)	2,3 %	0,8 %
Évolution en moyenne annuelle du point fonction publique		
entre 2010 et 2011	0,3 %	-1,8 %
entre 2009 et 2010	0,7 %	-0,8 %

Source : SIASP, Insee ; DGAFP-DES

Champ pour la FPE : France entière. Agents civils titulaires et non-titulaires de l'État.

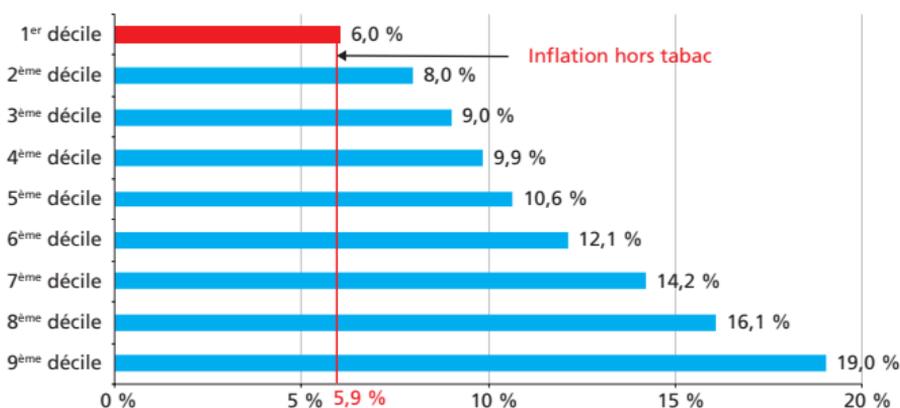
Champ pour la fonction publique territoriale : France entière. Salariés des collectivités territoriales.

Champ pour les établissements publics de santé : France entière. Salariés ayant exercé dans un établissement public ayant une activité économique principale hospitalière (APET 8610Z ou catégorie juridique 7364).

(1) Prise en compte de l'inflation hors tabac.

Rémunérations

33 Dispersion des évolutions de traitement indiciaire brut dans la fonction publique de l'État de 2006 à 2010

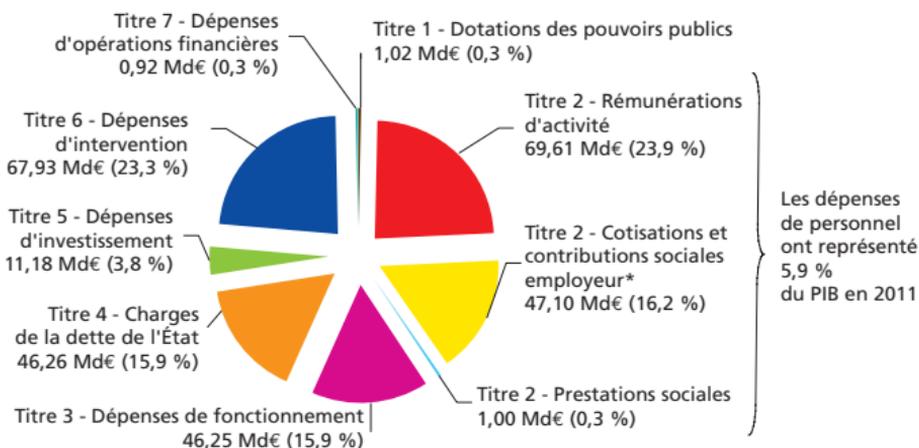


Source : SIASP, Insee. Traitement Insee-DGAFP-DES.

Champ : France entière. Agents titulaires présents toute l'année en 2006 et 2010, dans le même ministère et ayant la même quotité de travail les deux années.

Note de lecture : 10 % des agents ont vu leur traitement indiciaire progresser de moins de 6,0 % ; 90 % des agents ont vu leur traitement indiciaire progresser de moins de 19,0 %.

34 Dépenses de personnel dans le budget de l'État en 2011 (nettes des remboursements et dégrèvements d'impôts)



Source : Budget d'exécution, Direction du budget. Traitement DGAFP-DES.

* y compris les cotisations d'équilibre au compte d'affectation spéciale pensions.

Lexique

Catégorie A : fonctions de conception, de direction et d'encadrement (comparable aux cadres), comprend la catégorie A+ (fonctions d'encadrement supérieur et dirigeant).

Catégorie B : fonctions d'application et de rédaction (comparable aux professions intermédiaires).

Catégorie C : fonctions d'exécution (comparable aux employés et ouvriers).

CSP : catégories socioprofessionnelles (cadres et professions intellectuelles supérieures, professions intermédiaires, employés et ouvriers) selon Insee.

ÉPA : établissement public à caractère administratif.

ETP : équivalent temps plein (par opposition au calcul en personnes physiques).

FPE : fonction publique de l'État.

FPT : fonction publique territoriale.

FPH : fonction publique hospitalière.

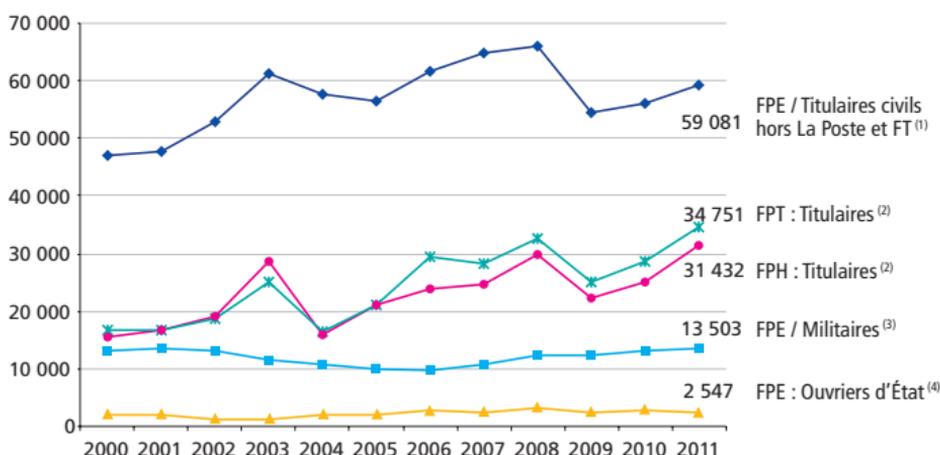
LFI : loi de finances initiale.

Mesures catégorielles : concernent certaines catégories d'agents (création ou amélioration indemnitaire, réforme de grille indiciaire).

RMPP : rémunération moyenne des personnes en place. Sa progression mesure l'évolution de la fiche de paie des agents en place pendant 24 mois consécutifs à quotité de travail inchangée.

Retraites

35 Flux annuels de pensions de droit direct entrées en paiement dans les trois versants de la fonction publique depuis 2000



Sources : DGFIP - Service des retraites de l'État (chiffres 2011 définitifs) ; CNRACL ; FSPOEIE. Traitement DGAFP-DES.

- (1) Les pensions de fonctionnaires de La Poste et France Télécom ne sont pas prises en compte.
 (2) Titulaires affiliés à la CNRACL, avec une durée hebdomadaire de travail d'au minimum 28 heures.
 (3) Y compris soldes de réserve.
 (4) Pensions en titre définitif et pensions payées sous avance.

36 Effectifs de titulaires, militaires et ouvriers d'État dont la pension est entrée en paiement en 2011, âge moyen et taux moyen de liquidation

Pensions de droit direct entrées en paiement en 2011	Titulaires FPE ⁽¹⁾	Militaires FPE ⁽²⁾	Ouvriers d'État FPE ⁽³⁾	Titulaires FPT ⁽⁴⁾	Titulaires FPH ⁽⁴⁾
Effectifs	59 081	13 503	2 547	34 751	31 432
Part de femmes (en %)	63,8	8,7	19,7	64,7	86,1
Âge moyen de première mise en paiement (en années)	58,7	45,0	58,4	58,6	55,0
Taux moyen de liquidation (en %)	66,2	61,0	62,8	52,0	57,6

Sources : DGFIP - Service des retraites de l'État (chiffres 2011 définitifs) ; CNRACL ; FSPOEIE. Traitement DGAFP-DES.

- (1) Les pensions de titulaires de La Poste et France Télécom ne sont pas prises en compte.
 (2) Hors pensions anciennement cristallisées et y compris soldes de réserve.
 (3) L'effectif total prend en compte les pensionnés en titre définitif (1 552 pensions) et en état d'avances (995 pensions). Seules les pensions en titre définitif étaient prises en compte dans les précédents rapports annuels sur l'état de la fonction publique. Les indicateurs et répartitions sont renseignés à partir des titres définitifs uniquement, les données n'étant pas disponibles pour les pensions payées sous avance.
 (4) Titulaires affiliés à la CNRACL, dont la durée hebdomadaire de travail est d'au minimum 28 heures. Les médecins hospitaliers, qui relèvent du régime général et de l'Ircantec, ne sont pas pris en compte.

37 Effectifs de pensionnés des trois fonctions publiques et montant annuel moyen des pensions au 31 décembre 2011

Pensions de droit direct en paiement au 31/12/2011	Nombre	Montant moyen de la pensioin totale (en euros)
Pensions civiles FPE ⁽¹⁾ (Service des pensions)	1 230 883	2 054
Pensions militaires FPE (Service des pensions)	381 468	1 703
Pensions d'ouvriers d'État (FSPOEIE)	69 732	1 713
Pensions FPT ⁽²⁾ (CNRACL)	455 188	1 239
Pensions FPH ⁽²⁾ (CNRACL)	456 884	1 335
Total des pensions de titulaires des trois fonctions publiques, militaires et ouvriers d'État	2 594 155	1 724

Sources : DGFIP - Service des retraites de l'État (chiffres 2010 et 2011 définitifs) ; CNRACL ; FSPOEIE. Traitement DGAFP-DES.

- (1) Les pensions de titulaires de La Poste et France Télécom ne sont pas prises en compte.
 (2) Pensions attribuées aux titulaires de la FPT et FPH, dont la durée hebdomadaire de travail est d'au minimum 28 heures. Les médecins hospitaliers, qui relèvent du régime général et de l'Ircantec, ne sont pas pris en compte.

Fonction
publique
Chiffres-clés
2012

Ce produit dérivé du rapport annuel sur l'état de la fonction publique propose une synthèse des chiffres-clés de la partie Faits et chiffres.

RAPPORT ANNUEL

Le Rapport annuel sur l'état de la fonction publique présente, dans la partie « Politiques et pratiques de ressources humaines », les grands axes de gestion des ressources humaines et, dans la partie statistique « Faits et chiffres », un bilan social de la fonction publique, dont sont issues les brochures « Chiffres-clés » et « Tableau de synthèse ».

OUTILS DE LA GRH

Destinée en priorité aux gestionnaires des ressources humaines, cette collection regroupe de nombreux outils d'aide au pilotage utilisés au quotidien par les services RH. Le Répertoire interministériel des métiers de l'État (Rime), le Dictionnaire des compétences, des guides ponctuels, le kit « Démarches, outils et acteurs de la mobilité » à titre d'exemples, en font ainsi partie.

POLITIQUES D'EMPLOI PUBLIC

Les publications regroupées au sein de cette collection traitent tous les thèmes rattachés à la gestion prévisionnelle des ressources humaines, de la gestion des connaissances à celles des compétences. Elle propose également les protocoles d'accord issus des négociations avec les organisations syndicales représentatives de la fonction publique.

LES ESSENTIELS

Cette collection - destinée à un large public - rassemble sous forme de fiches ou de livrets pédagogiques, les informations concernant le recrutement, les concours, les carrières, la formation et, au sens large, tous les aspects du parcours professionnel des agents de la fonction publique.

STATISTIQUES ET RECHERCHE SUR LA FP

Cette collection est déclinée en quatre sous-collections, destinées aux décideurs, gestionnaires, statisticiens et chercheurs : « Stats rapides » présente des indicateurs et premiers résultats ; « Point Stat » livre une analyse synthétique des résultats d'enquêtes et d'études statistiques en quelques pages ; « Documents et méthodes » propose des points d'étape sur des travaux de recherche et de méthodologie ; « Études, recherche et débats » présente des analyses approfondies, aussi bien quantitatives que qualitatives.

REPÈRES DGAFP

Cette collection regroupe tous les documents, à usage interne ou externe, qui présentent et visent à faire connaître la DGAFP et ses missions.